

VŒUX DU MAIRE 2026

Bonjour à toutes et tous.

Nous sommes contents de vous voir, car ces vœux, en plus d'être conviviaux, permettent de faire une information publique sur l'action municipale.

C'est aussi l'occasion de communiquer, de passer des messages et de poursuivre ensuite les échanges devant le buffet.

Ces vœux sont particuliers car ils sont les derniers de notre mandat municipal, accordé par les électeurs de Saillans et de Véronne. Nous avons travaillé ensemble, plus ou moins sereinement parfois, nous avons réalisé des travaux qui ont changé le village et nous avons apporté un apaisement dans les relations entre tous les habitants.

Tout cela s'est fait grâce l'engagement de tous les élus.

L'engagement municipal va se poursuivre avec de nouveaux élus, ou pour certains d'entre nous avec une nouvelle mandature. Il va s'arrêter pour d'autres, dont je fais partie, je l'ai annoncé à la fin de l'été, mais il y a des façons différentes de s'engager pour Saillans...

On m'a beaucoup demandé les justifications de mon choix de ne pas poursuivre. Comme souvent dans les décisions importantes, il y a plusieurs raisons.

Bien sûr, il y a le fait qu'être maire prend beaucoup d'énergie et de temps au détriment de sa vie privée. J'ai l'impression d'avoir mis pendant 6 ans ma vie privée entre parenthèses. Mais d'autres que moi arrivent à concilier un mandat avec une vie familiale ou une vie professionnelle, ou avec les 2...

Il y a aussi le poids de la fonction, je dis souvent que, quel que soit le mode de fonctionnement d'une municipalité, lorsque la foudre tombe sur la mairie, elle tombe forcément sur le maire.

Mais on peut aussi chercher les raisons à un autre niveau.

C'est l'équilibre entre le « **devoir** », le « **vouloir** » et le « **pouvoir** » et plus précisément entre le « **devoir faire** », le « **vouloir faire** » et le « **pouvoir faire** ».

Le « **devoir faire** » ce sont les obligations, ce qu'il faut faire. Pas le protocole ni la représentation, qui peuvent parfois être lourds, mais les obligations légales d'un mandat. Les dossiers, prévus ou imprévus, dont il faut s'emparer et que les élus doivent mettre en œuvre. Un exemple, l'épisode de grêle du 12 juillet 2023, ou, moins exceptionnellement, tous les textes législatifs qu'il faut appliquer.

Le « **vouloir faire** », c'est ce qu'on a la volonté de réaliser, ce sont les choix politiques, les priorisations, les orientations stratégiques et les actions. C'est la préparation de l'avenir, les objectifs, l'envie.

Le « **pouvoir faire** », c'est ce que finalement on peut faire, administrativement, légalement, budgétairement. C'est le temps municipal qui n'est pas le temps entrepreneurial. Une commune ne se gère pas comme une entreprise. Beaucoup se plaignent que tout est toujours trop long, trop complexe, trop coûteux, voire injustifié. Ça peut être frustrant quand on veut agir, quand on veut faire pour le bien public et l'intérêt général. Le « **pouvoir faire** » c'est la légalité et le respect des règles et du droit. Ce sont aussi les partenaires institutionnels ou privés avec qui nous travaillons et qui ont également un calendrier et des contraintes. C'est aussi la réalité des finances et du budget.

Lorsqu'on arrive à maintenir un équilibre acceptable et satisfaisant entre ces 3 notions, le « **devoir** », le « **vouloir** » et le « **pouvoir** », c'est gratifiant et motivant. On arrive à réaliser des projets, faire avancer des dossiers, à créer une émulation entre élus, pour le bien commun et l'intérêt général.

Parfois le « **devoir faire** » prend le pas sur le « **vouloir faire** » car il y a des exigences, des urgences. Parfois, c'est le « **pouvoir faire** » qui freine le « **vouloir faire** » car il y a des contraintes administratives, légales et financières.

La balance oscille sans cesse entre ces différents plateaux.

Mais souvent, et de plus en plus, je n'ai pas une longue expérience d'élus mais j'échange avec mes collègues, souvent le poids du « devoir faire » et du « pouvoir faire » devient trop prégnant, au détriment du « vouloir faire », et là ça devient frustrant. Les contraintes et les impératifs freinent pesamment l'action. Nous avons fait ce que nous avons pu, nous avons réalisé des projets, nous avons répondu à des besoins et à des attentes, nous avons accompagné des dossiers publics ou privés. Mais nous n'avons pas réalisé tous nos idéaux, tout ce que nous voulions faire. Alors on peut poursuivre sur un 2nd mandat, ou plus, mais c'est sans fin. Il y aura toujours des projets qui sont trans-mandatures, qui se réalisent sur plusieurs mandats successifs.

Et c'est assez épuisant lorsqu'on veut s'investir pour donner plus de poids au « vouloir faire » et alléger le poids du « pouvoir faire » et du « devoir faire ».

Je vais citer le philosophe Mike Tyson (;-) un « poids lourd de la philosophie... » : « *tout le monde a des rêves et des projets... jusqu'à ce qu'il se prenne mon poing dans la figure !* ». C'est ce qu'on peut appeler une formule... percutante !

Et il y a aussi une autre raison. Lorsqu'on est maire, il faut faire avancer le conseil municipal en essayant de ne perdre personne, ou pas trop de monde...

J'ai une équipe solide, motivée, je citerais nommément tous les élus du conseil municipal tout à l'heure pour les remercier et les mettre en valeur. Pour illustrer mon propos, je vais employer une image qu'ils ne prendront pas mal j'espère, c'est de l'humour et de la sympathie : Parfois j'ai l'impression de pousser une brouette remplie de grenouilles sur un chemin caillouteux. Il y a les secousses du chemin, qu'il faut essayer d'amortir, d'atténuer. Et puis, ajoutées à ces soubresauts, il y a les grenouilles qui sautent dans tous les sens et qu'il faut essayer de maintenir dans la brouette pour avancer ensemble. Elles ont leur libre arbitre, leurs opinions, leurs personnalités, mais il faut arriver à concilier tout ça !

Voilà quelques raisons, qui cumulées font des explications.

Donc en 2026 il y aura des élections municipales, les 15 et 22 mars (nous avons échappé à des élections législatives...pour le moment). Ces dates sont actuellement les seules certitudes sur ces élections, nous verrons comment elles se présentent dans les semaines qui arrivent, avec les listes, les candidats, les programmes.

Pendant la période pré-électorale, qui a débuté 6 mois avant l'élection, soit depuis le 1er septembre 2025, la communication est encadrée, mais possible si elle respecte quelques règles. Notamment l'interdiction des campagnes de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une commune ou d'un EPCI. Pour cette dernière cérémonie des vœux, je vais donc faire un bilan, mais pas une propagande, je la laisse aux potentiels candidats.

Je vais lister les projets les plus marquants de notre mandature, dans le désordre :

- **La création de la commune nouvelle** au 1er janvier 2025, avec l'association des communes de Véronne et de Saillans. Elle n'a pas bouleversé la vie des habitants, mais c'est tout de même une réalisation forte et symbolique pour notre territoire, voulu et réalisé par les élus des 2 communes, dans une démarche de solidarité et de préparation de l'avenir.

- **La rénovation de l'église Saint Géraud**, commencée il y a de nombreuses années. Je crois que les 1ères démarches datent de la fin des années 1990, plusieurs mandatures ont travaillé sur ce projet.

L'association Présage peut en témoigner, puisqu'elle œuvre pour faire connaître cet édifice, classé monument historique, et récolte des fonds pour permettre sa restauration.

Lorsque notre équipe est arrivée à la mairie, en 2020, un maître d'œuvre avait été choisi par la municipalité précédente, mais le dossier était au point mort. Nous l'avons réactivé non sans mal. Nous avons passé tous les marchés publics nécessaires, choisi les entreprises spécialisées pour une restauration d'un monument classé, organisé une réunion publique. Et cette phase de restauration a débuté en 2021 pour se terminer à l'automne 2025, soit 4 ans 1/2 de travaux. Avec divers aléas, certains importants et compliqués à résoudre pour une mairie de la taille de la nôtre. Je ne vais pas les détailler ici, mais ils auront demandé beaucoup de temps et d'énergie à nos agents administratifs et aux élus que nous sommes.

Mais tout cela est maintenant derrière nous, et finalement peu importe nos difficultés, c'est le résultat qui compte. Cette restauration est belle, le travail est remarquable, je remercie les maîtres d'œuvre et les entreprises qui ont participé à cette restauration d'ampleur.

J'en profite aussi pour remercier l'association Présage, pour sa ténacité, son opiniâtreté et son soutien constant dans ces travaux. Merci à sa présidente Guillemette Thévenet à tout le bureau et à l'ensemble des adhérents.

- **La fin des 2 premières tranches de travaux sur les réseaux d'eau, d'assainissement et du pluvial,** accompagnée de la réfection du revêtement de surface et de la végétalisation des ruelles. Ces travaux ont été faits avec le SMPAS. Et je remercie le SMPAS, son personnel administratif et technique, son directeur, Florian Labat, et son président, Gilles Magnon, qui est aussi le maire de Piégros la Clastre et tous les élus du syndicat. C'est une belle preuve de la force de la mutualisation des moyens dans nos territoires ruraux. Je rappelle que nous avons réalisé presque 450 ml de fosses de plantations, garnies de + de 2 200 végétaux d'une 40aine espèces différentes.

Nous avons inauguré ces 2 chantiers, la restauration de l'église et la rénovation du centre ancien, lors d'un très bel événement le 27 septembre 2025, un moment rassembleur pour notre village.

- Autre dossier, très important, bien qu'invisible : **l'interconnexion du réseau d'eau potable de Saillans avec celui de Mirabel et Blacons et de la Gervanne.**

Une conduite d'eau potable arrivait au niveau de la Magnanerie. Et des travaux ont été entrepris en 2023 et terminés en 2024 pour mailler les 2 réseaux sur 900 mètres linéaires dans l'avenue Georges Coupois.

Ce maillage a pu être fait grâce à un autre maillage, politique et technique celui-là, qui est le travail en commun du SMPAS avec ses communes membres. Cette connexion est très importante et nous pouvons être fiers de l'avoir réalisée car il sécurise l'alimentation en eau potable de la commune. Nous avons des captages dans les Gorges de Saint Moirans qui n'ont pas été en tension, mais maintenant nous sommes sereins, en cas de problème, nous avons une autre source (c'est le mot) d'alimentation. C'est ce type de travaux invisibles, méconnus, pour lesquels, lorsqu'on est élus, personne ne vient vous parler, mais qui donnent des satisfactions municipales.

J'ajoute que ces travaux ont permis l'implantation de 4 poteaux d'incendie dans l'avenue G. Coupois. A chaque fois que nous en avons l'occasion, nous renforçons notre défense contre l'incendie.

- **Le parc des Chapelains**, inauguré le 14 septembre 2024 : sur des terrains communaux qui n'étaient pas valorisés, nous avons voulu faire un endroit agréable pour les habitants, les familles, les jeunes et pour ceux qui viennent visiter notre région.

Il y a des équipements de loisirs, des équipements de sport, 1 abri pour les jeunes.

Nous y avons planté + d'une centaine d'arbres d'une trentaine d'essences différentes et + de 1 200 végétaux divers.

Et puis nous avons créé une aire de camping-car avec 14 emplacements et 1 aire de service.

- **La sécurisation du cheminement piéton entre le quartier de la Tuilière et la gare.** C'est l'illustration que lorsque les demandes faites par les habitants rejoignent l'intérêt général, nous nous efforçons toujours d'y répondre favorablement, dans la mesure de nos compétences communales et de notre budget.

Je ne vais pas développer plus toutes les réalisations, mais il y a eu aussi :

- **le déploiement de la fibre** menée par ADN (Ardèche Drôme Numérique) que nous avons accompagné.

- **l'ouverture de la Locomotive à la gare.** La commune n'était pas le seul acteur, mais nous avons tout de même joué un rôle, financier, pour l'aménagement de l'espace public autour de la gare, mais aussi administratif et relationnel. C'est une belle réalisation.

- **Le PCS**, plan communal de Sauvegarde. Document obligatoire et très important. La commune est soumise aux risques majeurs de feu de forêt, inondation, séisme, transport de matières dangereuses. Le PCS est un outil opérationnel qui identifie les risques, prévoit une organisation de crise, dispose d'une base de données... Nous ne l'avions pas encore lors de l'épisode de grêle du 12 juillet 2023, il est parfaitement adapté à ce type d'événement.

- **L'adressage des rues** qui a permis de rectifier des incohérences et de certifier à 100 % les adresses de la commune nouvelle. C'est la garantie pour tous les citoyens d'avoir une information géographique permettant par exemple que des services d'urgences se rendent au bon endroit.
- **Les écoles** : chaque année nous avons investi pour accompagner au mieux les enseignantes et pour que notre école communale fonctionne bien, dans l'intérêt des jeunes élèves.
En 4 ans nous avons investi un peu plus de 151 000 € dans nos écoles maternelles et élémentaires. Bien sûr avec des aides, mais encore faut-il avoir la volonté politique d'investir...
- **L'ABC (Atlas de la Biodiversité Communale)**. Porté par le Cocon transition écologique et accompagné par Gilles Rayé, enseignant chercheur, ancien chef de mission au ministère de la Transition écologique, et installé à Saillans, entre autres compétences. Il y a eu un travail important de collecte des bases de données existantes et un recensement des espèces végétales et animales sur 3 communes, puisque Chastel-Arnaud et Véronne sont associés à notre ABC.
- **L'ouverture d'un chemin labellisé Chemins de la Clairette**. Projet porté par le Cocon patrimoine et l'association saillansonne « l'observatoire des Cabanons ». C'est un partenariat avec le Syndicat de la Clairette et une participation financière et technique de la commune. Pour Saillans la thématique est : "Les cabanons de vignes, outils de travail du vigneron".
- « **Ecran Mobile 26** » Convention de partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques de la Drôme afin de proposer des séances de cinéma à Saillans pour le bassin saillanson.
La « **La Bête Lumineuse** » est l'association saillansonne partenaire, en charge des relations avec la mairie et la FOL 26 dans le cadre de la mise en œuvre de ces séances publiques.

Voilà pour les principales réalisations matérielles.

Il y a un dossier que je voudrais évoquer, qui n'est pas une réalisation, mais qui est un dossier important, c'est **la dissolution du SIVU les Enfants du Solaure** au 31 décembre 2025. La situation financière était très fragile, malgré le fait que le SIVU était à + de 91% de dépenses incompressibles selon le contrôle annuel de la DGFIP pour 2024. L'analyse financière a démontré qu'il n'y avait plus aucune piste d'économie, chaque année de fonctionnement étant déficitaire. Il faut se rappeler que le SIVU est un syndicat sans fiscalité et que les seules recettes sont : la participation des parents et des communes pour la cantine, la participation de la CAF pour le périscolaire, la CLECT (attribution de compensation versée par la CCCPS au communes membres et reversée à l'euro près par les dites communes) qui est censée couvrir les frais généraux. Le CS du SIVU a voté la dissolution à l'unanimité. Lors de la délibération au conseil municipal de Saillans, elle a été votée à la majorité, des élus n'étant pas d'accord avec la présentation de la situation et estimant que toutes les pistes d'économie n'avaient pas été explorées. Je vous invite à aller lire les PV des conseils municipaux où ce dossier était débattu.

Il y a aussi une action importante que je souhaiterais mettre en avant. Elle n'est pas matérielle non plus, mais elle est primordiale pour un village et pour les liens entre les habitants. C'est **l'action sociale**. Par l'accompagnement de différents événements, par la participation à des manifestations, par un réseau de contacts et une liste de personnes « vulnérables » que nous appelons en cas de nécessité, et aussi par **les actions du CCAS**, nous avons eu à cœur d'entretenir les liens sociaux et aider autant qu'une mairie peut le faire, ceux qui en avaient besoin.

Un dernier fait dont je voudrais parler et qui a été marquant pour le village tout d'abord et pour notre mandature ensuite, c'est **l'épisode de grêle du 12 juillet 2023**.

À Saillans, on ne regarde plus le ciel de la même façon depuis... ça a été un événement choquant.

Il a été dévastateur pour les particuliers, les acteurs économiques, les agriculteurs.

Mais il a aussi eu des conséquences importantes sur notre mandat, car il nous a pris beaucoup de temps d'élue, de temps administratif et d'argent public, d'argent communal, car tout n'a pas été pris en charge par notre assurance pour la réfection des toitures des bâtiments communaux.

Voilà pour cette liste.

Et à chaque fin de mandat, il y a des réalisations en cours, plus ou moins avancées, qui seront à poursuivre, à modifier, à prioriser, à mettre en avant ou à abandonner par l'équipe municipale suivante.

Ce sont des projets importants pour Saillans, ils sont identifiés, et ce sera à la nouvelle équipe, quelle qu'elle soit, à s'en emparer.

- **L'aménagement des anciens locaux de la Poste et du Centre de Tri** pour accueillir Le Forum avec le relais postal. Les travaux ont débuté après le déménagement du centre de tri à La Tuilière en septembre 2024. 10 lots ont été attribué pour ce chantier dont le maître d'œuvre est Noémie Hazard, du cabinet « Avec un Z » installé à Saillans.

Au départ la municipalité voulait simplement aménager le RDC du bâtiment de la République, ex locaux de la Poste et du Centre de tri, pour le Forum avec le relais postal, sans toucher à la structure du bâtiment, car nous étions conscients de l'état du bâti (même sans connaissances techniques...).

Après le début des travaux et compte tenu du rapport initial de contrôle technique et des échanges avec le bureau de contrôle, il est apparu au bureau de contrôle qu'il était indispensable de venir renforcer la structure du plancher du R+1.

Les coûts sont importants et les travaux seraient une contrainte pour une rénovation future complète du bâtiment.

Cependant il y a une véritable nécessité pour le Forum de migrer pour des locaux + vastes et + fonctionnels.

Compte tenu de l'ampleur des travaux, la rénovation totale du bâtiment de la République ne débutera pas avant au mieux 3 ans, et ceci sans prendre en compte les élections municipales avec les priorités politiques ou les choix qui seront faits par la prochaine municipalité, quelle qu'elle soit...

Si nous ne poursuivons pas ces travaux, le Forum est condamné à rester encore dans ses locaux actuels, avec un service rendu au public qui n'est pas à la hauteur que ce que nous avions annoncé pour le relais postal.

Arrêter les travaux implique une résiliation du marché public avec les 10 entreprises qui ont été choisies. Ceci avec toutes les difficultés administratives et les écueils possibles. Et malgré les travaux déjà entrepris et tout l'argent public déjà investi dans ce projet.

Nous travaillons à une solution afin que ce projet continue avant le 15 mars, mais c'est une grosse déception de notre mandat de ne pas avoir pu réaliser cet aménagement plus tôt.

- **La sécurisation de la traversée de la RD93**, pour relier sans danger le centre village avec la gare et le quartier de la Tuilière, avec un projet de passerelle.

Nous en sommes à la phase APD. Nous avons présenté le projet en réunion publique le 02 décembre 2025. Le maître d'œuvre va déposer le permis de construire prochainement. La réalisation du projet sera à étudier, selon sa pertinence (sa fréquentation), selon son coût (1,8 M d'€ pour la passerelle, et les aménagements du parking de la gare et du point I), selon les autres projets structurants qui seront à mener...

- **L'aménagement de la maison située 1 Boulevard de l'Echo** dans le cadre de « Villages d'Avenir » piloté par l'ANCT. Saillans en commun avec 4 autres communes (Véronne, Chastel-Arnaud, La Chaudière et St Sauveur) avait été retenu dans le cadre de cet appel à projet.

C'était une opportunité pour réhabiliter cet immeuble. Les choix politiques sont aussi faits de ces opportunités.

Il s'agira, avec un agrandissement du bâtiment existant, d'aménager cet espace pour une médiathèque, qui remplacera la Bibliothèque qui est maintenant engoncée dans ses murs et trop petite pour répondre à un service à proposer à l'ensemble du bassin saillanson, et pour l'école de musique, hébergée actuellement dans l'ancien gîte, dans des locaux vétustes. L'EVS du Forum pourrait aussi intégrer cet espace et d'autres associations pourraient bénéficier de petits espaces.

- **La poursuite de la rénovation des réseaux du centre ancien et de l'aménagement du Boulevard de l'Echo.** Nous avons écrit un cahier des charges, avec des ateliers où des habitants ont participé à son élaboration, il pourra servir de base au projet.

- **La réhabilitation du bâtiment de la République**, avec sa salle des fêtes, sa salle polyvalente, ses appartements et ses locaux. Vaste chantier, dont j'ai parlé tout à l'heure avec le déménagement du Forum, et qui peut occuper un mandat entier... voire plus !
- Et puis **la sécurisation de l'avenue Georges Coupois**, empruntée maintenant par de jeunes parents qui amènent leurs enfants à la nouvelle crèche et au nouveau ALSH.

Bref, les besoins pour le village et son bassin de vie sont nombreux et importants. Je ne donnerai aucun conseil, mais je souhaite que les prochains élus sachent prioriser, arbitrer et faire des choix de façon sereine et constructive pour l'intérêt du village et pour le bien de tous.

Je vais citer Sénèque, un romain du 1er siècle de notre ère, qui a été philosophe stoïcien et conseiller de Néron : « *il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va* » (on ne cite jamais assez Sénèque !).

Je vais maintenant faire une incise et m'attarder un peu sur quelques **actions de la CCCPS**.

J'ai pris la présidence de la communauté de communes après le décès de Denis Benoît le 31 août 2025. Le conseil communautaire et le conseil municipal lors d'une de ses séances ont rendu hommage à l'homme et à l'élu, pour sa personne et pour son engagement, au service de sa commune de Aouste et du territoire et je salue sa mémoire.

Cette présidence, je ne l'avais bien entendu pas ambitionnée, ni même envisagée. J'ai proposé une présidence de transition, dans la continuité de notre projet de territoire élaboré en commun où sont exposés notre vision, nos ambitions, nos actions et dans le respect de l'engagement de Denis Benoit, dans la dynamique des projets en cours et dans la continuité de la gouvernance actuelle.

J'ai présenté ma candidature en tant que VP et parce que j'ai assisté à toutes les séances de travail, d'échanges et d'informations auxquelles mes fonctions et mes délégations m'amenaient à participer et parce que j'ai suppléé le président les derniers mois lorsqu'il était empêché. Et parce que mes collègues VP ont estimé que j'avais la légitimité pour le faire.

Lorsque les circonstances s'imposent à vous, il y a des choix qu'il faut faire et j'en ai assumé la responsabilité. Je précise que cette présidence ne me sert pas pour une ambition personnelle, puisque je ne conduis pas de liste aux élections municipales de mars 2026. Je l'ai fait pour le territoire, pour la CCCPS et pour Saillans, j'estimais que c'était important que notre commune soit représentée à travers sa communauté de communes.

Créée en 2014, notre communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans Cœur de Drôme a su, en seulement une décennie, démontrer toute sa capacité à agir, innover, fédérer et transformer le territoire. Depuis 2020, près de 13 millions d'euros ont été investis pour répondre aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain — sans augmenter la fiscalité des habitants (clin d'œil pour ceux qui suivent l'actualité intercommunale et la séance du 18 décembre, où l'augmentation de la TEOM a été rejetée).

90% des actions inscrites dans le projet de territoire sont d'ores et déjà réalisées.

Les domaines dans lesquels la CCCPS a réalisé des actions sont nombreux : la famille, la PEEJ, l'habitat, les équipements sportifs, la mobilité, l'énergie, l'économie et l'économie circulaire, le tourisme, les déchets, l'eau et les STEP, la forêt, l'alimentation et l'agriculture.

À travers ces nombreuses actions concrètes s'inscrivant dans notre projet de territoire, notre communauté de communes du Cœur de Drôme démontre qu'un territoire rural comme le nôtre peut être à la fois ambitieux, innovant et solidaire. En agissant pour le développement d'une économie locale créatrice d'emplois, en protégeant nos ressources, en renforçant les services de proximité à destination des habitants, en inscrivant durablement notre territoire dans une transition énergétique et écologique positive, elle œuvre pour un Coeur de Drôme où il fait bon vivre.

Je vous invite à consulter le site de la CCCPS, où vous trouverez plus en détail ces différentes actions.

Il y a tout de même une réalisation dont je voudrais parler, car elle est sur la commune de Saillans, c'est la **réalisation d'une crèche, d'un accueil de loisirs sans hébergement, de permanences du Relais petite enfance et de Lieu d'accueil enfants-parents**, avenue Georges Coupois, dans les locaux de l'ex MAPAD "Les Opalines".

Je voudrais raconter un souvenir encore présent dans ma mémoire : le projet d'une crèche plus accueillante et plus fonctionnelle germait depuis la mandature précédente. Mais, après un diagnostic effectué par un bureau d'étude, il est apparu que le besoin n'était pas prioritairement à Saillans, où il y avait déjà une crèche associative « Les P'tits Bouts ».

Mais lorsque j'ai su fin 2020, début 2021, que la MAPAD "Les Opalines" allait fermer en mars 2022 parce qu'un nouvel établissement était en cours de construction à Grâne, qui allait regrouper les 2 établissements de Saillans et de Grâne, et que, par conséquent le bâtiment de Saillans allait être mis en vente, j'ai appelé, en tant que maire de Saillans, Denis, en tant que président de la communauté de communes, pour lui dire qu'il y avait peut-être une opportunité.

Ensuite tout s'est mis en place par une volonté politique, soutenue par des partenariats avec la CAF, la Région et le Département. C'est une belle concrétisation, qui ne se serait pas réalisée, sans ces circonstances favorables. J'ajoute qu'une partie du bâtiment a été vendue au SMRD qui y a installé son siège et ses services.

Il y a une autre réalisation que je veux mettre en avant, un projet collectif auquel nous sommes particulièrement attachés, le livre « **Mémoire d'hier et d'aujourd'hui - le témoignage vivant dans nos communes du Cœur de Drôme** ».

Issu de récits, de souvenirs et de regards croisés, cet ouvrage donne la parole aux habitantes et habitants qui ont façonné, et continuent de faire vivre, notre territoire. Il raconte une histoire commune, vivante et en mouvement, à l'image du Cœur de Drôme

J'en profite pour vous remercier vous qui contribuez, jour après jour, à faire vivre notre territoire.

Cet ouvrage est disponible à l'accueil de la CCCPS et dans les bureaux de Crest, de Saillans et de Saône de l'OT.

Pour finir avec cette incise communautaire, je voudrais citer les VP qui m'entourent à l'exécutif de la CCCPS, car ce sont eux qui animent toutes nos réalisations : Hervé Mariton, 1er VP ; Gilles Magnon, 2ème VP délégué à l'"Eau et assainissement pour un milieu naturel protégé" ; Muriel Lorenzetti, 3ème VP déléguée à la "Petite enfance, enfance et jeunesse pour un territoire qui aide à grandir" ; René-Pierre Halter, 4ème VP délégué à l' "Energie et mobilité pour un territoire en transition écologique" ; Jean-Louis Baudouin, 5ème VP délégué à la "Réduction, recyclage et valorisation pour un territoire durable" ; Philippe Huygue, 6ème VP délégué au "Développement économique pour un territoire ambitieux et innovant en Biovallée" et « Economie circulaire » ; Hélène Pelaez-Bachelier, 7ème VP déléguée à l'"Aménagement de l'espace et de l'habitat pour un territoire vivable et durable » et « Transition agricole et alimentaire ».

Bien entendu, toutes ces actions ne pourraient pas non plus être mises en œuvre et la CCCPS ne pourrait pas fonctionner sans tous les agents, une centaine, et je les remercie tous par l'intermédiaire de la DGS, Sandrine Echaubard, et de la DGAS, Elise Cusey.

Je précise que je quitterai bien entendu la présidence de la CCCPS lors de son 1^{er} conseil d'installation, car les élus communautaires sont tous des élus municipaux.

Passons aux remerciements et aux salutations, ce sera la dernière partie de ce discours :

Pour commencer, je vais remercier **l'Etat, ainsi que la Région et le Département**, nos principaux financeurs avec l'aide publique qu'ils peuvent apporter dans la réalisation de nos projets. Je remercie leurs représentants qui sont ici. Leur rôle est primordial pour le développement de nos territoires. Sans ces partenaires, nous, dans nos petites communes nous ne pourrions pas investir pour l'intérêt commun. J'emploie le mot de partenaires, car il s'agit vraiment de partenariat qui va au-delà du simple aspect financier. Il y a bien sûr des dotations, des subventions, mais il y a aussi un soutien, des conseils. C'est une synergie.

Je remercie tous les syndicats avec qui nous collaborons : SMPAS, SMRD, ADN, SDED... Il y a beaucoup d'acronymes et ça peut paraître un peu ésotérique pour qui n'est pas familier de ces entités.

Je salue **les commerces et les activités professionnelles**. Nous avons à Saillans des commerces situés dans le centre du village, c'est important pour l'animation et la vie économique. Certains commerces ferment, mais d'autres ouvrent ou changent de propriétaires. Les commerçants, notamment ceux ouverts toute l'année, sont des acteurs primordiaux du dynamisme et de l'attrait de notre village.

Nous avons aussi le marché du dimanche matin, qui attire plus que les seuls Saillansons.

Nous avons des entrepreneurs et des artisans, dans différents corps de métier, des entreprises, certaines importantes dans la zone d'activité de la Tuilière.

Des artistes aussi et des acteurs du monde artistique et culturel.

Nous avons des maraîchers et des viticulteurs, bien sûr, dans le périmètre AOC de la Clairette de Die, mais certains font aussi des vins tranquilles, des vins rouges, blancs ou rosés.

Je remercie ces acteurs économiques, commerçants et artisans, pour leurs activités indispensables.

Je vais saluer **toutes les personnes qui travaillent dans le domaine de la santé**. Nous avons la chance, mais la chance ça se provoque, d'avoir une pharmacie, un centre de soins, une maison de santé avec 3 médecins et des infirmières. Et nous avons aussi beaucoup de personnes qui proposent des thérapies alternatives ou des soins de bien-être.

Je remercie **les institutrices et instituteurs de l'école publique**. A Saillans ce sont principalement des institutrices, mais il y a aussi un instituteur. Je les salue à travers leurs directrices, Sylvie Boutet Martin pour l'école élémentaire et Lidwine Viougeas pour l'école maternelle.

Je salue **la gendarmerie** qui nous accompagne dans des dossiers parfois sensibles.

Je salue **les pompiers**. Leur mission est un véritable engagement au service de la population.

Je remercie de leur présence **tous les maires des communes environnantes**. Les réalisations et les projets que j'ai listé ce soir ne sont pas que communaux, ils sont pour le bassin saillanson et pour le territoire. Les communes proches sont des partenaires et elles participent à nos animations et à notre développement sportif, culturel, économique, social...

Je poursuis toujours dans les remerciements...

Je voudrais profiter de ce moment pour féliciter **les associations de Saillans** pour les différentes activités qu'elles proposent. Des activités variées puisque notre village compte une 50aine d'associations.

Ça montre aussi le dynamisme de Saillans.

Nous avons des associations qui proposent du sport, de la danse ou de la détente, nous avons des associations culturelles ou artistiques, des associations qui offrent des activités de loisirs ou qui contribuent à l'animation sociale du village, des associations qui participent à la réflexion sur l'actualité ou sur l'avenir de Saillans. Je préfère n'en nommer aucune, ou sinon il faudrait les nommer toutes, et 50 ça va être long. En tout cas, ce que je préfère faire c'est les encourager, parce que ce n'est pas toujours facile d'animer une association. Je félicite les présidents, leurs bureaux et leur CA. Je félicite aussi tous les bénévoles. Le bénévolat devient de plus en plus ingrat et l'esprit associatif se perd un peu. Là je ne parle pas de Saillans en particulier mais d'une tendance générale.

Donc bravo à toutes ces associations qui nous proposent des spectacles, des concerts, des expos, des ateliers, du sport, de la culture, des échanges. Qui animent la vie saillansonne et des environs de Saillans, qui participent à créer et à maintenir du lien social.

Je remercie **la presse locale**, ses équipes, ses journalistes et ses correspondants. Ils sont importants.

L'accès à une information libre et indépendante est primordial, surtout pendant des temps troublés...

Merci au Dauphiné Libéré, au Journal du Diois et au Crestois. Ils nous informent, ils relaient nos actions et les événements locaux, ils sont parfois polémiques pour certains, mais ils sont vivants.

Je profite de ce moment pour souhaiter la bienvenue à **tous les nouveaux Saillansons** qui se sont installés ces dernières années. Bienvenue à vous, s'il y en a ce soir. J'espère que vous trouverez à Saillans le bonheur de vivre.

Je continue en saluant **le personnel de la mairie**. L'occasion de le faire en public ne se présente pas souvent.

Nous, élus, sommes de passage le temps d'un mandat, mais les agents sont le socle de la mairie. Ils ont pour certains un statut dans la fonction publique ou pour d'autres un contrat, mais ce sont eux qui assurent les missions de service au public de la mairie.

Et c'est grâce à eux que nous élus, pouvons mettre en œuvre nos choix, nos décisions, nos projets. La presse en parle ces jours-ci, il est de plus en plus difficile de recruter dans les communes, surtout les petites communes comme les nôtres.

Donc pour les mettre en avant et les remercier, je vais les nommer, ils ne sont pas très nombreux :

Je vais commencer par les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles).

Il y a Amélie Acker et Annick Grammond-Poncet, à qui nous avons remis en fin d'année dernière la médaille du travail « Grand or » qui récompense 40 années au service des classes de l'école maternelle Diane Lometto.

Ensuite les Services Techniques : Laure Wunch, Eric Chauvet, responsable du service, Jonathan Gelibert et Guillaume Bonnard.

Nous avons aussi un ASVP, Pascal Grimaud, qui est également notre placier pour le marché du dimanche matin.

Puis nous avons les agents administratifs :

Muriel Martin, Alexandra Faure, et à l'accueil de la mairie, Laetitia Do Nascimento qui est arrivée en octobre.

Nous avons aussi un chargé de mission : Josselin Billard.

Depuis le 1er janvier, tout ce personnel s'est enrichi par l'arrivée des agents de l'ex SIVU Les Enfants du Solaure. Je ne vais pas tous les citer, mais au moins la responsable du service, Sylvie Roux.

Toute cette équipe est animée par un secrétaire général.

Nous en avons eu plusieurs, je vais les citer :

Nathalie Bonnat, qui était en place lorsque nous sommes arrivés et qui est ensuite partie. Elle a été remplacée par Katia Plé, de novembre 2020 à septembre 2022. Nathalie Bonnat est ensuite revenue, jusqu'en octobre 2025. Et nous avons maintenant à ce poste Dominique Bouchard.

La ou le secrétaire de mairie est le maillon essentiel du fonctionnement des services et de la mise en œuvre des projets des élus. C'est un poste très polyvalent et charnière entre les élus et les agents.

Le binôme maire/secrétaire général est la clef de voûte de la bonne administration des services et de la commune, il est central dans le fonctionnement de la mairie et pour la réussite des projets municipaux. J'estime avoir eu de la chance en tant que maire, d'avoir pu travailler avec plaisir, en confiance et dans un relationnel constructif avec Nathalie Bonnat pendant + de 3 ans. Et je salue la continuité faite par Dominique Bouchard, c'est forcément une façon différente de travailler, ce sont des relations modifiées, mais l'efficacité est là et le relationnel constructif aussi.

Je remercie donc l'ensemble du personnel de la mairie au nom de tous les élus, pour leur travail au service de la commune.

Tout ce que j'ai listé ce soir s'est fait grâce à l'**implication des élus** et j'en profite pour les remercier publiquement. Il faut saluer l'engagement municipal. On peut, on doit même critiquer, les choix et les décisions des élus, mais il faut reconnaître leur courage. Surtout dans nos petites communes où les élus sont proches des citoyens. Ce n'est pas toujours facile, c'est parfois agréable et gratifiant et c'est parfois difficile et frustrant, voire décevant.

Je vais citer tous les élus qui ont participé à cette aventure municipale, en commençant par ceux qui, pour des raisons qui leur sont propres, ont quitté leurs fonctions en cours de mandat : Marie-Christine Casals, qui était ma 1ère adjointe, Fernand Karagiannis, Jean-Michel Aubert, Romain Simonet, Benjamin Henrio, Christine Browaeys et Pierrick Pinet.

Puis ceux qui sont restés où qui sont arrivés en cours de mandat : il y a mes adjoints que je remercie plus particulièrement : Dominique Baldéranis, ma 1^{ère} adjointe, Philippe Berna, Annette Gueydan, Freddy Martin et Hélène Pelaez Bachelier. Ils me sont précieux et ils sont précieux à l'ensemble des habitants par leur engagement.

Et il y a l'ensemble des conseillers municipaux : Georges Duquesne, Joëlle Massa, Pascale Dardier, Laurence Algoud, André Oddon, Florence Pillant, Patricia Bonnot, Diane Facomprez, et les Véronnois qui nous ont rejoint en 2025, outre Hélène, déjà citée : Pascal Gramond-Poncet, Jean-Claude François, Roger Allemand, Dominique Grange et Renaud Vellard.

Merci à eux car c'est l'intérêt général qui les anime, qui nous anime tous ici ! (*=> les faire applaudir par le public*)

Pour conclure vraiment cette fois :

Cette année marquera la fin de notre engagement collectif pour Saillans.

Nous pouvons être fiers de notre mandat.

Nous avons encore quelques projets à concrétiser et quelques dossiers à faire aboutir ou faire avancer avant les élections.

Mais tout cela n'aurait pas de sens sans vous, les habitants, les citoyens.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2026, une année sapide et sémillante !

Vive Saillans !

François Brocard